



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 juin 2001
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4338e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité au Siège,
à New York, le mercredi 27 juin 2001, à 15 h 15**

À sa 4338e séance, tenue à huis clos le 27 juin 2001, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée « La situation au Burundi ».

Le Président a adressé, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, une invitation à S. E. M. Mathias Sinamenye, deuxième Vice-Président de la République du Burundi.

Le Conseil de sécurité a entendu une déclaration de S. E. M. Sinamenye.
